

WILLIAMS MEDICINE CO. NEW YORK U.S.A.



FOR ASTHMA, BRONCHITIS, CATARRH, COLDS, LA GRIFFE, ETC. CONSUMPTION PREVENTIVE—NOT A PATENT MEDICINE.

There are few diseases more prevalent than Asthma, few more distressing and painful and few more tenacious and dangerous. The several forms are known to medical science as Bronchial Asthma, Catarrhal Asthma, Hay Asthma, etc.

Cut Out the Jumps! Have you "the jumps"—or other manifestations of nervousness? Are you easily confused or startled at unexpected noises or sounds?

Upset nervous conditions usually result from some exhausted or impaired bodily organ, which does not properly give its allotted service. Go after the offender through that great recuperatory center of the body—your stomach.

The great wreckers of women's delicately balanced nervous systems are exemplified in the special ills peculiar to their sex—will be quickly relieved by DR. CHARLES TONIC TABLETS.

DR. CHARLES TONIC TABLETS TO BE TAKEN WITH FOOD

SOLE U.S. AGENTS: ELLIOTT & BROS., 110 N. LAUREL ST., NEW YORK, N.Y.

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES

UN FAUCON DE L'ABEE MARCHON

Beautiful Bust and Shoulders are possible if you will wear a scientific constructed Bra. Jolie Brasieres.

GET IT FROM YOUR DEALER OR FROM US. Every reader of this paper may secure THE \$5 DURHAM DUPLIX DOMINO RAZOR FOR \$1.

L'Amitié Franco-Américaine

L'ordre du jour est épuisé, mais avant de lever la séance, M. le maire annonce qu'un délégué de la Nouvelle-Orléans vient remettre à la municipalité la médaille frappée à l'occasion du bi-centenaire de la fondation de la ville américaine.

On sait qu'une cérémonie analogue a eu lieu, ces jours derniers, à l'Hôtel de Ville de Paris.

M. André Lafargue a été chargé de cette mission pour Orléans; il connaît déjà notre cité, dans laquelle il est venu à la fin de juin 1917.

M. Lafargue est introduit. L'assistance se lève.

Le délégué de la Nouvelle-Orléans, qui est un homme encore jeune à la figure sympathique et énergique, prend place à la droite de M. le Maire, qui lui souhaite la bienvenue.

Discours de M. le Maire. Mon cher ami, dit M. Rabier, le conseil municipal est heureux de vous recevoir dans cette salle que vous connaissez déjà.

Le conseil municipal sait en quels termes émus et élogieux vous avez parlé de votre voyage. Ce que vous avez dit de la cité-sœur, "Sister-City," dans cet opuscule—et M. le Maire montre le compte-rendu des fêtes du bi-centenaire—nous a profondément touchés.

Notre étonnement à ce moment dans les angoisses les plus terribles; nous traversions les moments les plus durs. Mais depuis, que les temps sont changés! Et quelle reconnaissance nous devons à la grande Américaine dont vous êtes ici un des représentants, mon cher ami, dont je tiens le rôle.

Le conseil municipal, la ville tout entière, vous remercient du fond du cœur de la nouvelle marque d'affection que la Nouvelle-Orléans nous donne aujourd'hui, et l'assemblée municipale orléanaise vous demande de remercier en son nom le conseil municipal de la Nouvelle-Orléans.

Mon cher ami, nous nous sommes demandé comment nous pourrions vous manifester tout particulièrement notre reconnaissance, et voici ce que nous avons imaginé.

Le conseil municipal vous crée citoyen honoraire de la ville d'Orléans.

Le Maire d'Orléans Décerne à M. Lafargue le Titre de Citoyen Honoraire de la Ville d'Orléans.

M. le Maire donne alors lecture de la motion suivante: "Le conseil municipal de la ville d'Orléans est heureux de saluer Monsieur André Lafargue, délégué de la Nouvelle-Orléans, et de le recevoir dans la salle de délibérations. Il le remercie chaleureusement du précieux souvenir qu'il apporte au nom de la grande cité américaine à la ville sœur, et le charge d'être l'interprète de sa reconnaissance."

Et afin de lui témoigner combien a été sensible aux sentiments de sympathie dont Monsieur Lafargue n'a cessé de faire preuve envers la ville d'Orléans, depuis la date mémorable du 31 octobre 1917, où, à la tête de la délégation de la Nouvelle-Orléans, il a fait visite à la vieille cité Orléanaise; dans le but éminent de rendre hommage aux éminents services qu'il a rendus à la cause de la France, dont il a été un des apôtres les plus ardents aux Etats-Unis.

"Le conseil municipal décerne à Monsieur André Lafargue le titre de citoyen honoraire de la ville d'Orléans."

L'Assemblée applaudit chaleureusement.

M. le Maire d'Orléans se lève et donne l'accolade fraternelle à M. Lafargue.

Discours de M. Lafargue. M. Lafargue remercie en termes chaleureux M. le Maire de sa délicate attention.

"Je suis profondément ému et touché, dit-il, de cette marque d'amitié. Soyez persuadé que je vais tâcher de me rendre digne de cette grande faveur dont vous venez de m'honorer."

"Je n'ai pourtant fait que remplir un devoir, un devoir qui m'était indiqué par le sang qui coule dans nos veines; j'ai obéi à la voix des ancêtres."

"Plus que jamais à la suite du voyage de 1917, je me suis rendu compte du courage, de l'héroïsme et de la vaillance du peuple français. De retour aux Etats-Unis, je m'étais promis de raconter à mes compatriotes ce que j'avais vu, et pendant le cours de l'année 1918, je me suis efforcé de dire, partout où le gouvernement a voulu m'envoyer, ce qu'était la France, surtout depuis 1914, dans la grande patrie humaine, dans la grande famille des nations."

"J'étais déjà citoyen de la Nouvelle-Orléans, me voici citoyen d'Orléans. Ces deux affinités civiques guident ma carrière. On a dit: le cœur est une mémoire qui n'oublie jamais. Je resterai fidèle au souvenir de la ville d'Orléans jusqu'à mon dernier battement de mon cœur de franco-américain."

Ces remerciements émus ont produit une profonde émotion, puis M. Lafargue a prononcé le discours qu'il avait préparé à l'occasion de la remise de la médaille commémorative.

L'accent vibrant des paroles de l'éloquent orateur, le magnifique esprit démocratique dont il est animé, ont provoqué à différentes reprises les plus chaleureuses approbations.

Voici "in extenso" le discours de M. Lafargue: "M. le Maire, MM. les conseillers municipaux de la ville d'Orléans: "Des mon retour à la Nouvelle-Orléans, à la suite du voyage entrepris par la délégation dont j'étais le chef, afin d'assister aux cérémonies inoubliables organisées en France pour célébrer, comme seuls les Français savent le faire, le deux-centième anniversaire de la fondation de notre bonne ville, j'ai rendu compte de ma mission, en séance solennelle, à l'Hôtel de Ville, et j'ai dit tout l'accueil fraternel et gracieux dont nous avons été l'objet de votre part et de celle des citoyens d'Orléans. Le récit de la "Journée d'Orléans," comme je l'ai appelé dans mon rapport, a vivement intéressé mes concitoyens, et votre noble cité fut acclamée avec toute la jubilation exubérante et l'enthousiasme vigoureux des nouveaux Orléans. Après deux siècles d'existence féconde et heureuse, sous les bannières fleurdelisées et étoilées, les descendants des mâles pionniers français qui étaient venus chez nous implanter les qualités ataviques et admirables de leur race étaient heureux de saluer de leurs vivats répétés la cité qui se dresse dans sa souveraine beauté historique sur les bords de la Loire. Les liens qui nous réunissent sont deux fois séculaires, et par conséquent indissolubles. Orléans, qui avait toujours conservé dans son cœur une part de tendresse pour la ville qui est le plus bel ornement du vaste Mississippi, en accueillant en 1917 avec tant de bienveillance les représentants de la jeune cité américaine, s'est acquis des droits imprescriptibles à notre profonde reconnaissance et à notre amitié inaltérable. Cela, je suis chargé officiellement de vous le dire, et par le maire et par les habitants de notre ville. Vous me permettrez certainement d'y ajouter mes remerciements personnels et ceux de mes collègues. J'ai conservé de votre réception précédente, des manifestations de vos habitants à l'occasion de notre visite, un souvenir ému et impérissable. Personnellement, j'ai voué à votre fière cité une admiration sans borne."

"Je me suis toujours fait un devoir et un plaisir, lorsque je vins en France, de séjourner, pendant quelque temps dans votre intéressante ville, sentant que je devenais un meilleur Nouvel-Orléans à chaque fois que je prenais contact avec le vieil Orléans. La ville aimée, comme je vous l'ai déjà dit, a donné un exemple à sa sœur cadette, à travers l'histoire que cette dernière s'efforcera toujours de suivre. Lorsque nous sommes venus en 1917, l'horizon était chargé de bien sombres nuages. La grande lutte se poursuivait avec acharnement et rien n'était fait pour nous avec l'intervention américaine. Les grands succès que nous avons remportés en 1918. Aujourd'hui, c'est avec le cœur gonflé d'allégresse et d'une légitime émotion que je viens vous demander de saluer à vos côtés l'avènement d'une paix durable et universelle. Car cette

paix, Messieurs, obtenue au prix de tant d'efforts et de sacrifices communs, se dresse majestueuse et sereine et bientôt nous en éprouverons tous les bienfaits, en dépit des pronostics de certains esprits troublants et décourageants. Et ce sera toujours à l'éternel honneur de la France et des Etats-Unis d'avoir contribué puissamment au règne de concorde universelle et de fraternité mondiale qui sous peu sera inauguré. Rien désormais ne devrait nous séparer, ni les distances, ni la différence des langues et des coutumes, ni certaines dissimilitudes dans nos idées et dans nos points de vue. Nous avons de tout temps été faits pour nous comprendre et pour nous aimer. Nos républiques, nées et élevées sous l'égide de la démocratie et de la liberté, doivent plus que jamais servir de sentinelles avancées et de gardiennes sûres et vigilantes du droit des peuples et de la justice mondiale. Notre tâche est commune, nos aspirations sont les mêmes. Il faut donc que nous restions unis à tout jamais. Le sang de nos enfants a coulé avec celui de vos soldats sur le même sol et a consacré à tout jamais notre amitié séculaire. Nous sommes fiers d'inscrire sur nos drapeaux les noms du Bois Belleau, de Château-Thierry, de Saint-Mihiel et de l'Argonne, non pas seulement parce qu'ils sont des noms de victoire, mais parce qu'ils rappelleront aux générations futures que dans ces coins de France, c'est côte à côte que les gars d'Amérique ont défendu avec ceux de France le grand patrimoine de liberté qu'ils avaient juré de sauver ensemble. De cette fraternité d'armes est née la plus belle des alliances—celle de la France et des Etats-Unis—les deux peuples les plus généreux et les plus libéraux de la terre. Ah! n'oublions jamais cela, et si parfois plus tard les événements politiques étaient de nature à assombrir un peu le ciel serein de notre amitié commune, souvenons-nous de ceux qui dorment sous votre sol, la main dans la main, dans cette dernière étendue qui typifie de tragique, mais d'inoubliable façon, l'amitié franco-américaine. Ici, dans votre cimetière, dans le grand champ de la mort, on ne dit que des centaines de nos compatriotes, reposent en paix sous le sol d'Orléans, à côté de vos valeureux enfants. Quel retour des choses! Orléans avait envoyé chez nous à l'époque de notre colonisation des fils illustres qui par leur labeur et leur énergie inlassable ont érigé sur les bords du Mississippi une cité jeune, belle et florissante, et aujourd'hui nombre d'entre eux dorment de leur dernier sommeil chez nous. A votre tour vous possédez les dévoués mortels de nos fils et vous les avez pieusement déposés dans votre terre toute imprégnée de gloire et de splendeur. Ils dorment, mais ils ne se taisent pas et du fond de leur couche funèbre ils nous font entendre des paroles retentissantes de paix, d'amitié et de concorde. Ecoutez-les en ce moment difficile, où tant d'impératifs sont en jeu, où tant de complications surgissent de toutes parts. Ecoutez-les attentivement afin de poursuivre notre tâche de libération et de paix jusqu'à son plein accomplissement.

"L'amitié vraie et sincère est une chose assez rare parmi les individus, à notre époque de matérialisme et de grandes compétitions. Elle est encore plus rare parmi les nations. Faisons exception à la règle. Pour notre bien et pour le plus grand bien de l'humanité, notre amitié doit conserver un caractère durable et impérissable. Dans la souffrance et dans l'épreuve nous avons appris à mieux nous connaître; et nous avons découvert, ce qui avait toujours existé, une affinité profonde de sentiments, d'idées et de principes. C'est la main dans la main que nous marcherons dans l'avenir à travers les siècles, fiers d'être les fils de la liberté, de la lumière et de la justice. A tout jamais les plis de nos drapeaux frissonneront en accord fraternel et serviront de guide sûr et indéfectible à ceux qui, dans la famille des nations, s'égarent ou prendraient une fautive direction. Et je sais que je ne me trompe pas en déclarant ici hautement que les citoyens d'Orléans peuvent compter dans l'accomplissement de cette tâche, sur l'appui le plus cordial de la co-opération la plus dévouée des Neo-Orléans. Nos mains se tendent vers les vôtres et nous sentons déjà votre étroite fraternité."

"Vive la France! "Vive les Etats-Unis!" M. Lafargue remet alors la médaille commémorative du bi-centenaire de la fondation de la Nouvelle-Orléans. Je le fais, dit-il, au nom du Maire, du conseil municipal et des 40,000 habitants de la cité.

M. le Maire remercie M. Lafargue et l'assure que l'Orléans n'oublie pas la sympathie de la grande ville américaine.

Le conseil municipal passe ensuite dans la grande salle en l'honneur du délégué de la Nouvelle-Orléans.

Cette cérémonie simple et touchante où l'amitié franco-américaine s'est affirmée une fois de plus laissera à tous ceux qui en furent les témoins un inoubliable souvenir.

APPEL

---AUX---

Franco-Louisianais

L'Abeille

DE LA

Nouvelle-Orléans,

dans le but d'encourager l'enseignement de la langue française en Louisiane, annonce qu'à partir du 1er juillet, pour 60 jours seulement, le prix de l'abonnement au journal sera de

\$2 par an,

COMPTANT

PROFITEZ DE L'OCCASION!